

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°24/2024

Séance Ordinaire du 06 mai 2024

Nombre de membres

En exercice : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : SCHMITT Henri

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri, STEPPE Virginie

Absents excusés : /

Procuration : /

Date de la convocation :

29/04/2024

OBJET : PARKINSON 66 – DEMANDE DE SUBVENTION 2024

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention du président de l'association départementale Parkinson 66 en date du 12/02/2024. Il propose de lui allouer la somme de 150 € (cent cinquante euros) pour l'année 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,


APPROUVE à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) pour l'année 2024 à l'association départementale Parkinson 66 sise 4 rue des frères Morane 66000 PERPIGNAN ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le secrétaire de séance



Le Maire,

Alain DARIO

